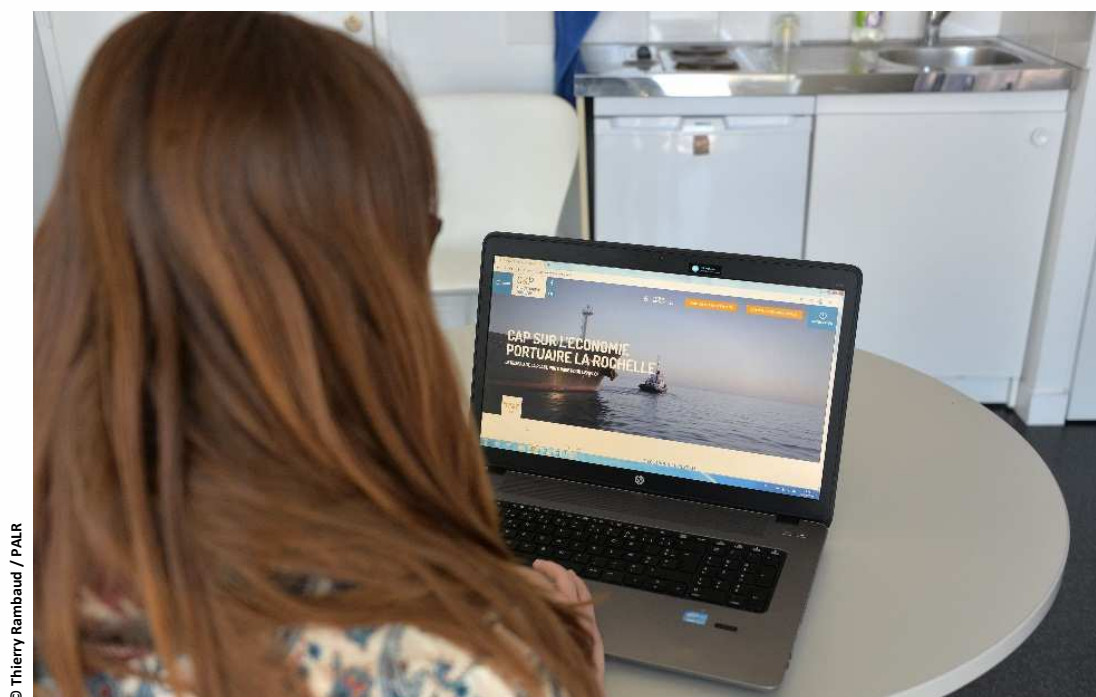


La Rochelle, le 4 mars 2019

« CAP SUR L'ÉCONOMIE PORTUAIRE » : UN SITE DEDIE A L'EMPLOI PORTUAIRE

5 mars 2019 : mise en ligne du site internet « Cap sur l'économie portuaire ». Géré par Port Atlantique La Rochelle en lien avec l'Union Maritime, c'est le support de diffusion des offres d'emplois, de stages et d'alternance émanant de la communauté portuaire.

Le site internet réunit à ce jour trente-cinq entreprises de la communauté portuaire. L'activité de tous les acteurs y est présentée et le site permet de bien appréhender la diversité des métiers auxquels ces derniers font appel. Un candidat à l'emploi peut désormais adresser une candidature spontanée à l'entreprise de son choix, consulter les offres d'emplois publiées et y répondre via un site spécialisé. Il peut aussi déposer son CV dans la CVthèque, afin d'être contacté directement par les entreprises du réseau si son profil correspond à un besoin.



© Thierry Rambaud / PALR

Le site « Cap sur l'économie portuaire » est l'une des phases opérationnelles résultant des actions imaginées et engagées par le groupe de travail éponyme. Créé par le Port et l'Union Maritime en 2015, il a su réunir les entreprises portuaires ainsi que les acteurs de l'emploi et du monde éducatif du territoire dans le but de donner une meilleure visibilité des métiers portuaires. Mieux se faire connaître permet de faciliter l'adéquation entre les besoins des entreprises sur des profils du CAP à bac + 8 et les ressources du territoire.

La porte de l'Atlantique en eau profonde - The Atlantic deep sea gateway

Contact presse : Sarah Boursier
Tél. 33 (0)5 46 66 10 38 – 06 01 28 40 39
Courriel : s.boursier@larochelle.port.fr



La participation à des forums et salons fait également partie des actions menées depuis bientôt quatre ans par les partenaires de « Cap sur l'économie portuaire » pour attirer de nouveaux talents dans le cadre de recrutements, de stages ou de contrats d'alternance. Prochain rendez-vous du 11 au 16 mars à l'occasion de la « Semaine de l'emploi maritime » dont la conférence de presse de lancement, animée par Pôle Emploi, se tiendra à la Maison du Port le vendredi 8 mars 2019.

En savoir plus : www.cap-economie-portuaire.fr

L'Union Maritime et Port Atlantique La Rochelle ont créé « Cap sur l'économie portuaire » en 2015. C'est un réseau d'entreprises, d'acteurs de l'emploi et de l'enseignement réunis autour d'un but commun : faire connaître les métiers portuaires qui représentent, selon une étude INSEE, 1 715 emplois directs générés par l'activité portuaire sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

L'Union Maritime de La Rochelle est un syndicat professionnel dont l'objectif est la défense des intérêts économiques, industriels et commerciaux de ses adhérents. Ils sont 78 à ce jour, représentant tous les secteurs d'activité. L'Union Maritime de La Rochelle dispense des prestations de formation, comme le "Parcours d'intégration" destinés aux nouveaux collaborateurs des entreprises portuaires.

Seul port en eau profonde de la façade atlantique, Port Atlantique La Rochelle est le 6^e Grand Port Maritime français avec 6 terminaux (276 ha de domaine terrestre), totalisant 4 475 mètres de quais reliés au réseau ferré national. Les îles de Ré et Oléron confèrent aux navires un accès protégé et rapide (45 minutes de pilotage). Avec un trafic total 2018 de 9,6 millions de tonnes, dont près de 4 millions de tonnes de céréales, 3 millions de tonnes de produits pétroliers raffinés, plus d'un million de tonnes de produits du BTP, 870 000 tonnes de produits forestiers et 780 000 tonnes de vracs agricoles, Port Atlantique La Rochelle est le 1^{er} port français pour l'importation de produits forestiers et de pâte à papier et le 2^e port français pour l'exportation des céréales.

La porte de l'Atlantique en eau profonde - The Atlantic deep sea gateway

Contact presse : Sarah Boursier
Tél. 33 (0)5 46 66 10 38 – 06 01 28 40 39
Courriel : s.boursier@larochelle.port.fr



www.larochelle.port.fr